



Réunion du 12 novembre 2018

Présents : Mme. Monique BOURRAT – M. Roger BOURRAT
Responsable : Mme. Monique BOURRAT 06 23 86 55 80

AVIS AUX CLUBS

- Pour toute demande de changement, report de match, il nous faut **impérativement l'accord des deux clubs**.
Les demandes doivent nous être adressées **IMPERATIVEMENT 15 jours avant la date du match**, sinon les demandes seront hors délai et il n'y aura aucune dérogation.

- Pour le mini championnat, les frais d'arbitrage sont partagés entre les deux clubs

AVIS AUX CLUBS DE LA POULE A

Le club de **Roanne Matel** réintègre le championnat **Poule A** pour la saison 2018 - 2019.

Pour les 4 premières journées, les dates seront les suivantes :

St André d'Apchon – Roanne Matel, du 15/09/18, est reprogrammée au **1^{er} décembre, à 14h30**.

Roanne Matel – **Roannais Foot 42**, du 29/09/18, est reprogrammée au **9 février 2019, à 14h30**.

Roanne Parc – Roanne Matel, du 13/10/18, est reprogrammée au **16 février, à 14h30**.

Roanne Arct – Roanne Matel, du 20/10/18 est reprogrammée au **23 mars, à 15h**.

Les clubs sont priés d'en prendre bonne note.

REPORTS DE MATCH

Poule B :

Le match n°20611924, du 01/12/18, **Neulise St Marcel – Bussièrès**, est reporté au **samedi 16 février 2019 à 15h** : accord des deux clubs.

Poule D :

Le match n°20612979, du 09/11/18, **Est Roannais – St Symphorien de Lay**, est reporté au **vendredi 7 décembre à 21h**.

Poule E :

Le match n°20613081, du 23/11/18, Roanne Mayollet – Pouilly les Nonains : manque accord de Roanne Mayollet.

Mini championnat Poule 6 :

Le match n°20819076, du 08/12/18, **St André d'Apchon – Riorges**, est reporté au **samedi 9 février 2019 à 15h** : accord des deux clubs.

CHANGEMENTS D'HORAIRE

Poule A :

Le match n°20611850, du 17/11/18, **Roannais Foot 42 – Riorges**, se jouera à **16h**, au lieu de 14h30.
Les clubs et l'arbitre, **M. CARVALHO Marc Antoine**, sont priés d'en prendre bonne note.

Poule D :

Le match n°20612985, du 16/11/18, **St Nizier sous Charlieu – Villers**, se jouera à **20h30**, au lieu de 21h.
Les équipes sont priées d'en prendre bonne note.

Le match n°20611915, du 17/11/18, **Usra – Ouches**, se jouera à **15h30**, au lieu de 14h30.
Les clubs et l'arbitre, **M. DEMIREL Muhamet**, sont priés d'en prendre bonne note.

MANQUE FEUILLE DE MATCH

Poule 2 : mini championnat

Match n°20819006, du 26/10/18, Finerbal – Filerin : amende = 20 €.